



Les documents à prendre en compte sont les suivants:

- Le formulaire bulletin d'inscription **à renseigner, signer et retourner.**

Pour information, la formule la plus souvent retenue est celle à 86,50 €.

- La Notice d'Information Assurances AXA **à renseigner, signer et retourner** (déclaration du licencié en fin de document).

Ces documents, ainsi que votre règlement par chèque (ou virement) à l'ordre du CSME-CYCLOLOISIRS, **sont à remettre à un membre du bureau ou à poster à Thierry WURFFEL (11 rue de la Croix Rambourg 95600 EAUBONNE).**

- Certains niveaux de garantie en cas d'AVC ou d'ACV sont liés à un test d'effort de moins de 2 ans à la date de délivrance de la licence de l'année en cours (voir « Notice d'Information du Licencié Assurances AXA »).
  - L'auto-questionnaire de santé est à lire attentivement et à conserver par l'adhérent. Merci de tenir compte de ses recommandations.
- 
- Un bulletin de souscription AXA pour des garanties complémentaires, vol du vélo entres autres est également disponible.  
**Ces garanties sont des options, facultatives, à gérer par vos soins.**

N'hésiter pas à contacter le bureau pour plus d'informations.

Vous souhaitant vous retrouver rapidement sur les routes ou chemins,

A bientôt.